

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2776

présenté par

Mme Racon-Bouzon, M. Laqhila, M. Testé, M. Fugit, M. Zulesi, M. Colas-Roy, M. Barbier,
M. Ahamada, Mme Leguille-Balloy, Mme Khedher, Mme Provendier, M. Vignal et Mme Pételle

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.